



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service des Procédures Environnementales

ARRÊTÉ DU 21 FEV. 2019

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la Gironde,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 15 février 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 01/02/2018 et le 01/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier préfectoral du 13/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 05/10/2018 et le 26/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Gironde ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 05/10/2018 au 26/10/2018;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et

qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CC de Montesquieu :

- Sur la commune de AYGUEMORTE LES GRAVES :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06374	STATION MARIE

- Sur la commune de BEAUTIRAN :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06337	Ancienne décharge Calens Beautiran

- Sur la commune de CABANAC ET VILLAGRAINS :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06323	CLUZANT et DEMOLIN

- Sur la commune de CADAUJAC :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06380	ABCCD - Cadaujac

- Sur la commune de LA BREDE :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06338	Ancienne décharge Cante 'Moras'

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : PUBLICITÉ

En vue de l'information des tiers :

Conformément à l'article **R181-44 du code de l'environnement**, une copie du présent arrêté sera déposée en mairie des communes concernées par le présent arrêté et pourra y être consultée par les personnes intéressées. Il sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Conformément à l'article **R181-50 du code de l'environnement**, il peut être déféré à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Bordeaux :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de **quatre mois** à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « WWW.TELERECOURS.FR ».

ARTICLE 6 : EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bordeaux, le **21 FEV. 2019**

LE PRÉFET

~~Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,~~

Thierry SUQUET

ANNEXE 1
FICHE SIS DE LA CC DE MONTESQUIEU



Identification

Identifiant	33SIS06374
Nom usuel	STATION MARIE
Adresse	16 Avenue du Petit BRETON
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	AYGUEMORTE LES GRAVES - 33023
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne station-service exploitée de 1937 à 2014 sur la commune de Ayguemorte-les-Graves (33). Le site est localisé à environ 1,5 km au sud-ouest du centre-ville, en bordure de la route départementale 1113. L'environnement proche est essentiellement agricole (vignobles)</p> <p>La société MARIE, dernier exploitant en date, a été autorisée à exploiter une station-service par récépissé de déclaration du 11 janvier 1980, au titre de la législation sur les installations classées. Par courrier du 31 mars 2014, la société a déclaré la cessation d'activité à Monsieur le Préfet de Gironde.</p>
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	<p>Les travaux de démantèlement du site (cuves dégazées et ferrillées) ont été réalisés en juin 2014. Le diagnostic de pollution de septembre 2014 a montré un impact ponctuel en hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols, avec une teneur mesurée de 1 010 mg/kg MS au droit d'une ancienne cuve. Aucun impact de la nappe n'a été observé au droit du site (à l'aval présumé).</p> <p>La présence d'une pollution résiduelle en hydrocarbures totaux ne nécessitait pas de travaux de dépollution, considérant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation.</p> <p>Les travaux de remise en état du site ont donc été exécutés conformément aux engagements indiqués dans le dossier de cessation d'activité, et conformément aux articles R.512-39-1 et R.512-39-3 du Code de l'Environnement. Le procès-verbal de récolement, prenant acte des travaux réalisés, a été dressé par l'Inspection des Installations Classées le 7 janvier 2016.</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0458	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0458

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection La réhabilitation du site a été réalisée avec une dépollution ne visant qu'à un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation. Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 423889.0 , 6405829.0 (Lambert 93)

Superficie totale 36028 m²

Perimètre total 864 m

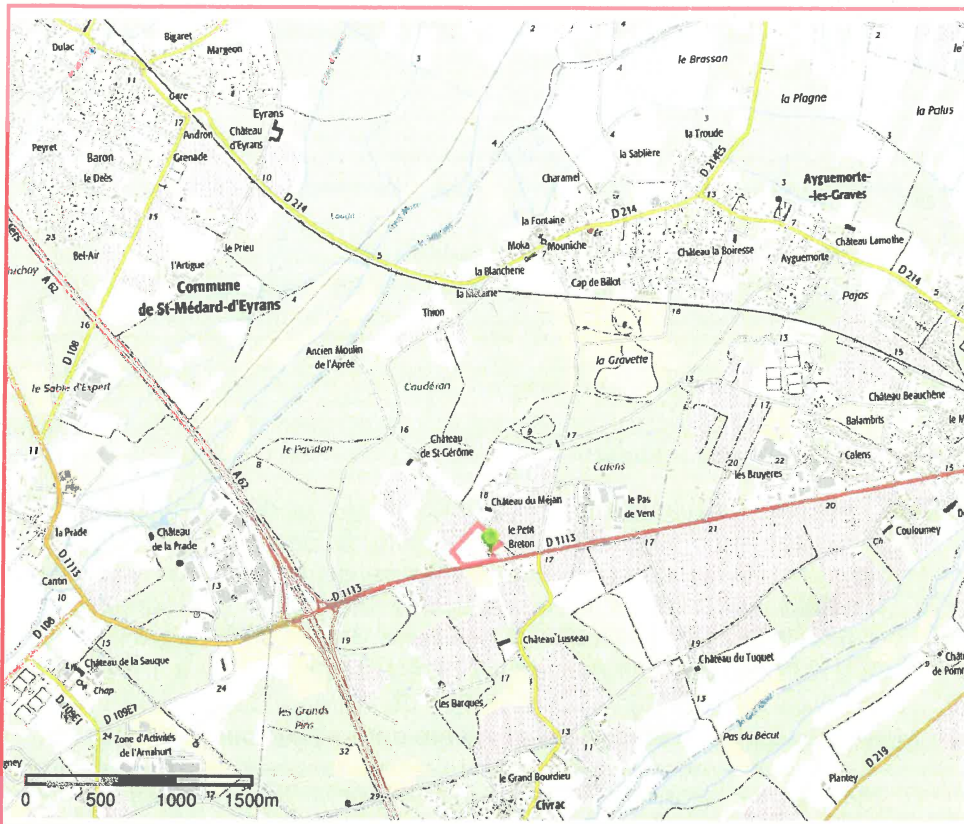
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	420	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	522	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	524	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	527	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	528	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	535	28/11/2017
AYGUEMORTE LES GRAVES	A	536	28/11/2017

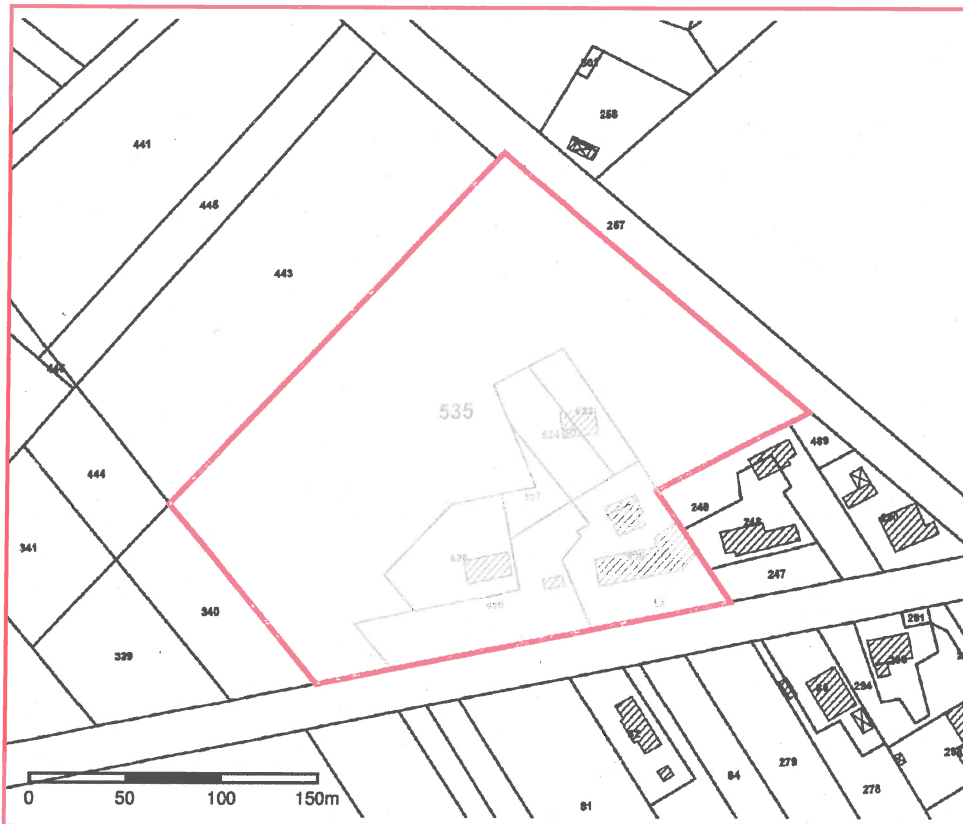
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 33SIS06374



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 33SIS06374



Identification

Identifiant	33SIS06337
Nom usuel	Ancienne décharge Calens Beautiran
Adresse	Calens
Lieu-dit	Calens
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	BEAUTIRAN - 33037
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge d'ordures ménagères et de déchets assimilés exploitée sans autorisation par la Mairie de Beautiran (33) depuis les années 70 sur sa commune. L'emprise de la décharge représente environ 3000 m² et la quasi-totalité du site a été consacrée à l'enfouissement de déchets. L'épaisseur des déchets stockés est de 1 à 2 mètres sous une couverture végétalisée inférieure à 1 mètre. Ces déchets ne sont pas visibles du fait de leurs enfouissement et le site est revégétalisé et totalement intégré dans son environnement.</p> <p>Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23 février 2004.</p> <p>Le 14 septembre 2009, la Mairie de Beautiran confirmait un projet de construction de logements sur le site.</p>
Etat technique	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat
Observations	<p>Une évaluation simplifiée des risques (ESR) a été remise le 30 janvier 2006, complétée le 30 janvier 2006 et le 11 septembre 2007 en vue d'un projet de construction de logements. Ces dernières analyses ont mis en évidence la présence de cadmium et de plomb lors des tests de lixiviation. Le rapport préconise la mise en place d'un confinement des terres pour éviter tout contact avec ces polluants, afin d'annuler le risque sanitaire.</p> <p>Le site est soumis à des restrictions d'usages :</p> <ul style="list-style-type: none">- interdiction de construction de toute nature sur la zone d'enfouissement des déchets,- interdiction de zones potagères sur la zone d'enfouissement des déchets,- interdiction de réalisation d'ouvrages de prélèvement d'eau sur l'ensemble du site,- interdiction de stocker et de réutiliser en matériaux de remblai les déchets excavés dans le cadre de la réalisation de voirie,- isolation de la zone des déchets par une couche suffisante de matériaux inertes (terre végétale, chaussée, trottoir...). <p>Le site fait l'objet d'une surveillance environnementale (eaux souterraines).</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0285	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0285

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 425340.0 , 6406384.0 (Lambert 93)

Superficie totale 19812 m²

Perimètre total 585 m

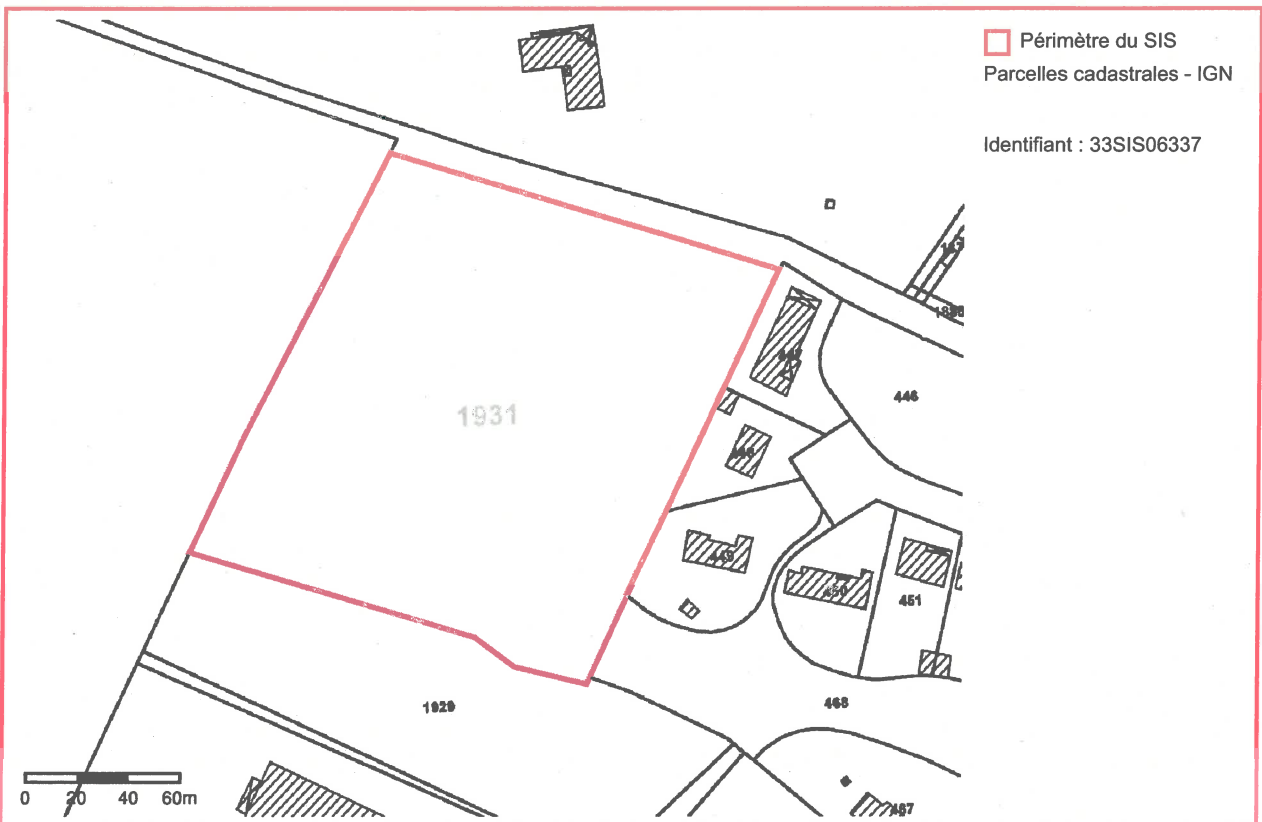
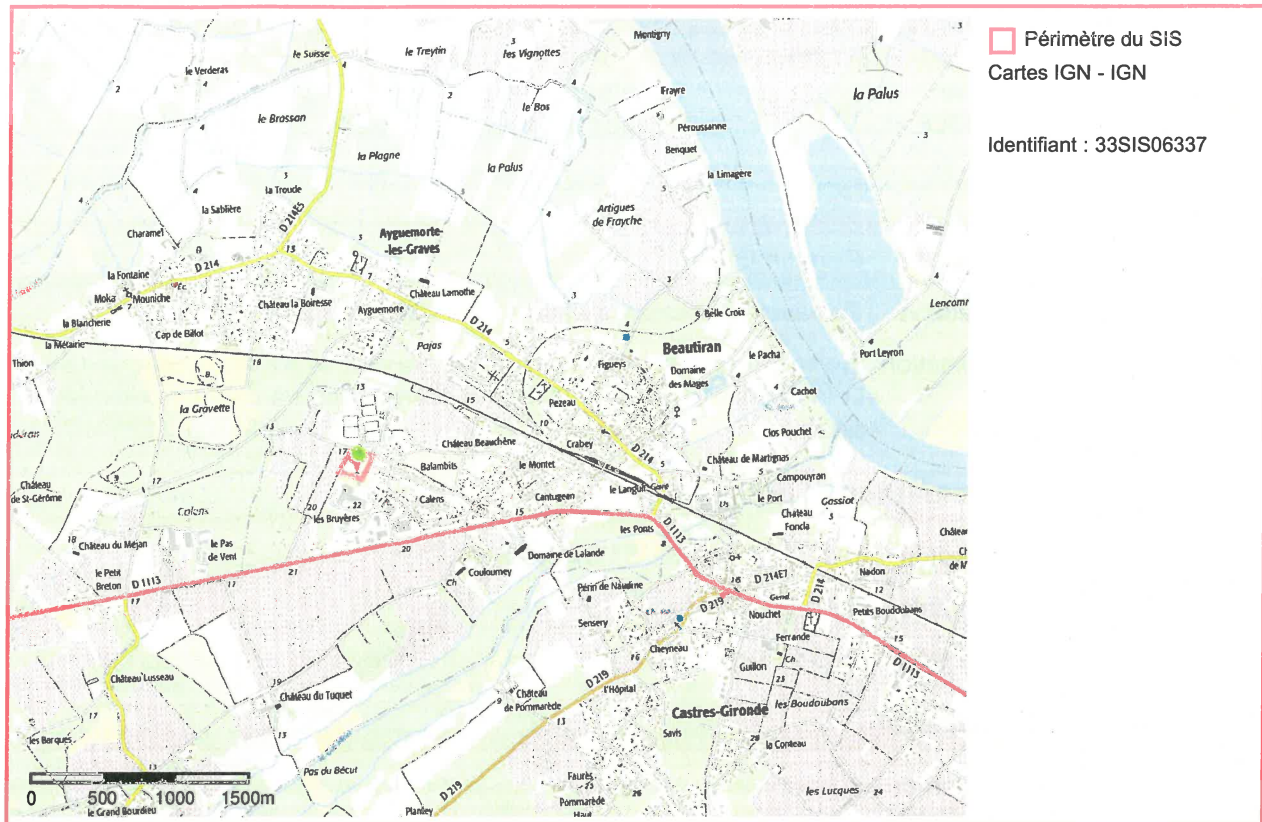
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BEAUTIRAN	E	1931	25/10/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06323
Nom usuel	CLUZANT et DEMOLIN
Adresse	Route de la Gemmeyre
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	CABANAC ET VILLAGRAINS - 33077
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne scierie avec traitement du bois, exploitée par la société CLUZANT ET DEMOLIN et implantée dans le bourg et bordé d'habitations, sur la commune de Cabanac-et-Villagrains en Gironde (33). L'installation a été autorisée par les arrêtés préfectoraux du 28/02/1981 (utilisation de pentachlorophénols) et du 05/08/1999 (utilisation de Carbendazime). Par jugement du tribunal de commerce en date du 18/09/2002, la liquidation judiciaire de cette société a été prononcée. Le 20/09/2002, l'activité de traitement de bois a cessé définitivement. Le site a été mis en sécurité. Les bâtiments sont toujours présents sur le site.</p> <p>L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 62 155 m² (source : www.cadastre.gouv.fr).</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	<p>Le diagnostic initial et l'évaluation simplifiée des risques (ESR) ont été remis le 04/11/2004 et complétés le 05/09/2005. Deux sources sols ont été identifiées, toutefois à l'état de traces, l'une autour de la cuve de GO avec une teneur en hydrocarbures totaux (HCT) de 259 mg/kg, et l'autre autour du bac de trempage avec une teneur en pentachlorophénol (PCP) inférieure à 50µg/l.</p> <p>Le 27/11/2012, le mandataire judiciaire a transmis le mémoire définitif de cessation d'activité daté de février 2012. Au vu de ce mémoire, le 07/12/2012, l'Inspection des Installations Classées considérait que suite à l'enlèvement des déchets et de l'inertage des cuves enterrées entre 2003 et 2011, l'enjeu principal du site restait la sécurité des personnes pouvant pénétrer sur le site. Le procès-verbal du 28 mai 2015 a permis de constater que le site est mis en sécurité (enlèvement des produits dangereux, absence de zones à risques d'incendie, clôture du site).</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0207	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0207

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection La réhabilitation du site a été réalisée en retenant un usage industriel . Le site en son état actuel ne peut être affecté à un usage de type " sensible" (habitation, école, agriculture, élevage, etc.). Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS pour informer le propriétaire actuel et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 417849.0 , 6395697.0 (Lambert 93)

Superficie totale 88164 m²

Périmètre total 1348 m

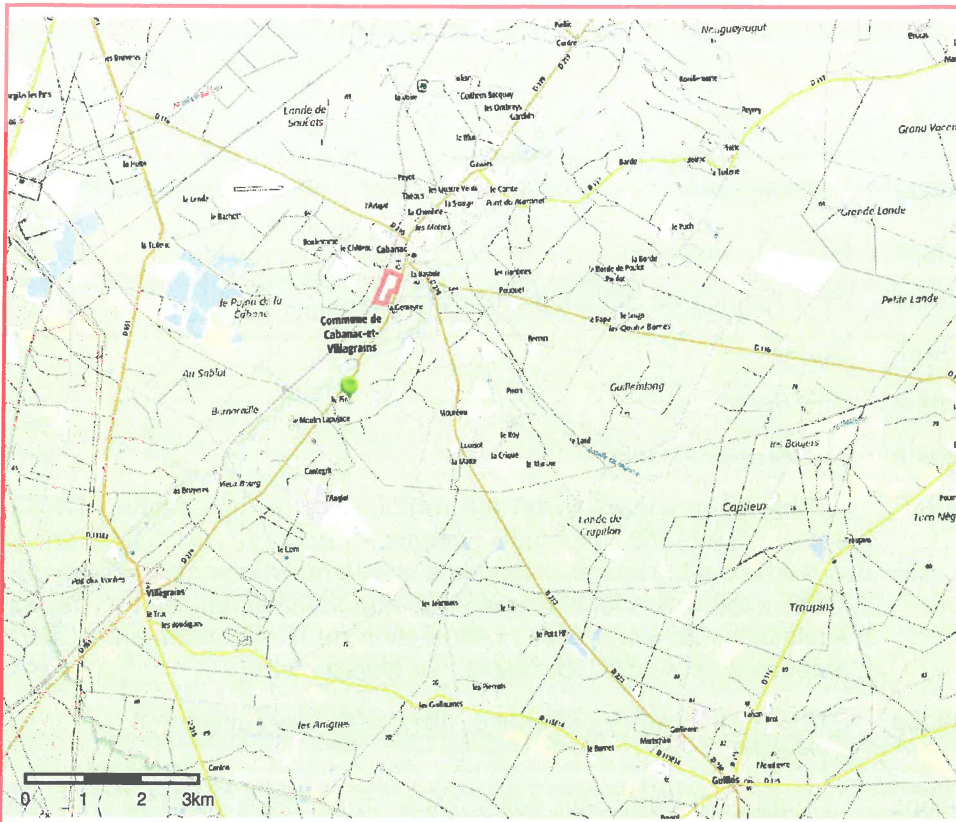
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CABANAC ET VILLAGRAINS	E	3	23/11/2017
CABANAC ET VILLAGRAINS	E	2	23/11/2017
CABANAC ET VILLAGRAINS	E	5	23/11/2017
CABANAC ET VILLAGRAINS	E	317	23/11/2017

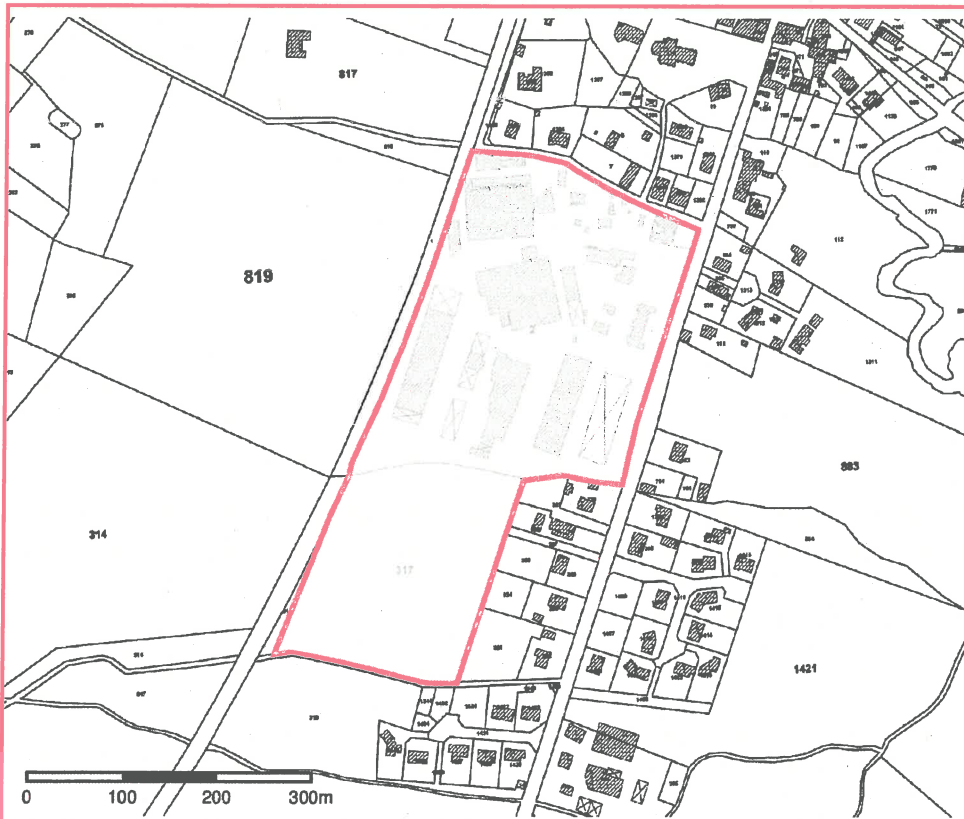
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 33SIS06323



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 33SIS06323



Identification

Identifiant	33SIS06380
Nom usuel	ABCCD - Cadaujac
Adresse	2919 Avenue de Saint Médard d'Eyrans
Lieu-dit	Gravey
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	CADAUJAC - 33080
Caractéristiques du SIS	Anciennes gravières ayant été remblayées par la société ABCCD entre 1985 et 1989, avec des déchets industriels, des mâchefers et des déchets de broyage automobile, sur la commune de Cadaujac (33). Cette exploitation fonctionnait sans l'autorisation requise au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'emprise du site ABCCD s'étend sur environ 3 ha.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	Le rapport de diagnostic des sols du 11 juin 2009 a montré un impact important dans les sols en métaux (Cuivre, Plomb, Nickel), en hydrocarbures, en phtalates, et dans une moindre mesure, en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Toutefois, d'après cette étude, ces polluants n'ont pas de caractère mobilisable dans les milieux sous-jacents, notamment vers la nappe. Concernant la remise en état du site, il est préconisé à minima, de confiner l'emprise du site (bâtiments, voiries, parking, couverture végétale, etc.) afin de supprimer toute voie de transfert vers l'homme.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	Pollution avérée des sols – Plan de gestion à mettre en œuvre selon l'usage projeté

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	421041.0 , 6409501.0 (Lambert 93)
Superficie totale	82465 m ²
Perimètre total	1982 m

Liste parcellaire cadastral

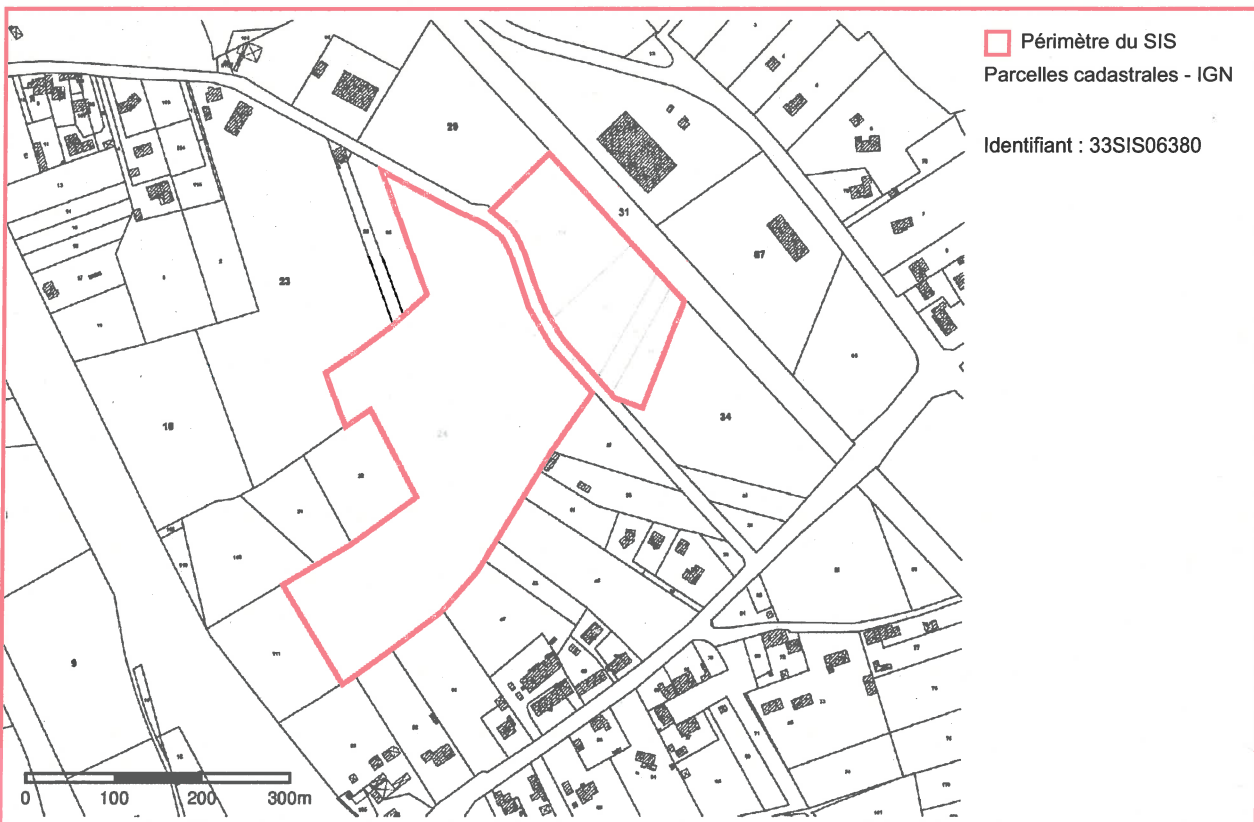
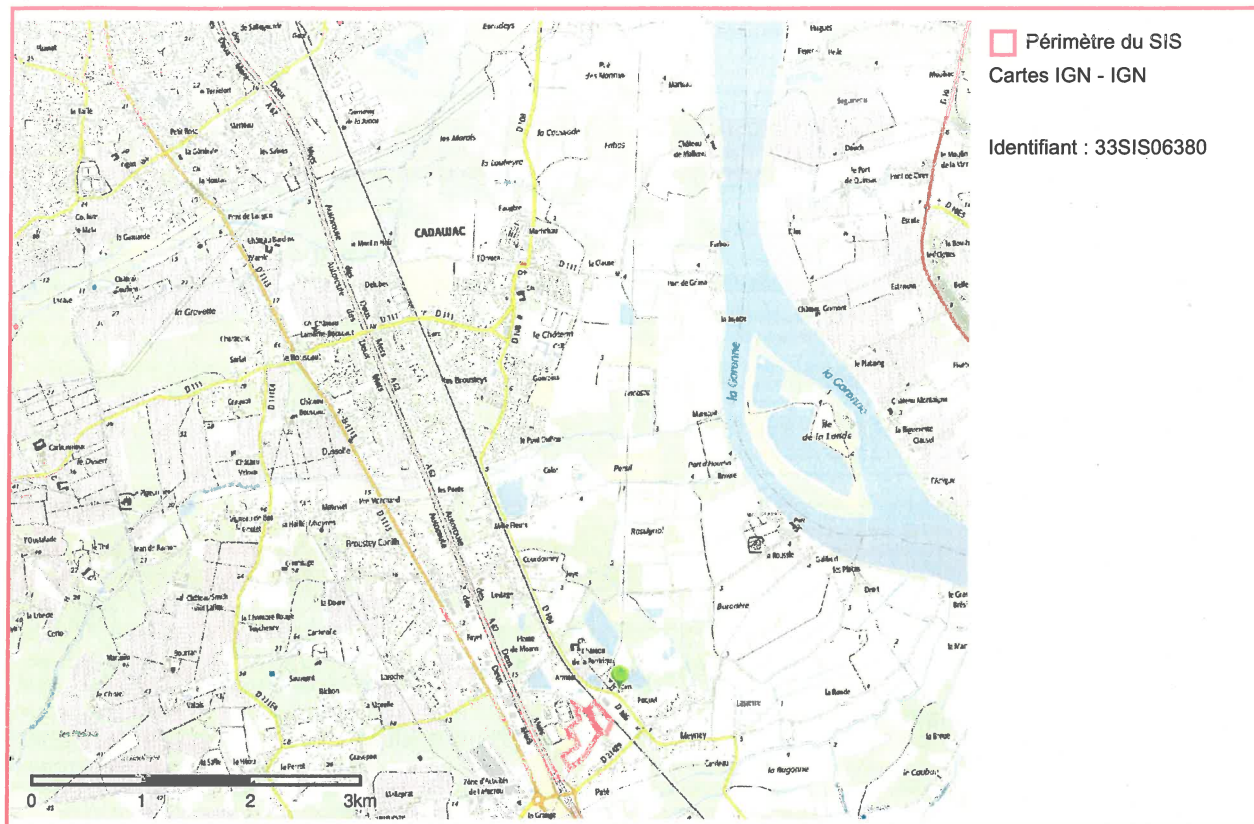
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CADAUJAC	AS	112	07/11/2017
CADAUJAC	AS	113	07/11/2017
CADAUJAC	AS	32	07/11/2017
CADAUJAC	AS	33	07/11/2017
CADAUJAC	AS	24	07/11/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral		Oui
Avis de l'Inspection des Installations Classées (22/12/2009)		Oui
Courrier adressé à Monsieur le Maire (23/02/2011)		Oui

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06338
Nom usuel	Ancienne décharge Cante 'Moras'
Adresse	Moras
Lieu-dit	Moras
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA BREDE - 33213
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge d'ordures ménagères et de déchets assimilés située sur la commune de La Brède (33) au lieu-dit « Moras » exploitée à partir de 1976. La décharge a été autorisée, pour une période d'un an, par arrêté préfectoral du 16/12/1976, puis elle a été exploitée sans autorisation à la suite des jugements du tribunal administratif qui ont annulé tous les arrêtés préfectoraux suivants ayant successivement autorisé l'activité. En activité officiellement jusqu'en janvier 1997, la décharge a accueilli des déchets au moins jusqu'en juin 2006. En effet, elle a été exploitée par la société CANTE Frères jusqu'en novembre 1996, puis par la SARL CANTE ENVIRONNEMENT jusqu'en janvier 1997. Cette dernière société a été dissoute en janvier 2000. Cependant, l'Inspection des Installations Classées a constaté en date du 06/06/2006 que le déversement de déchets se poursuivait avec l'autorisation de M. Jean-Pierre CANTE. Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23/02/2004.</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>L'emprise des parcelles concernées est soumise aux interdictions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- construction de toute nature,- travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès du site et de son entretien,- tous travaux d'affouillement, de sondage et de forage,- cultures agricoles, potagères et pâturages. <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0303	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0303

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection Les travaux de remise en état de la décharge sont à effectuer. En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 418140.0 , 6405001.0 (Lambert 93)

Superficie totale 240855 m²

Perimètre total 2233 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA BREDE	BL	14	02/11/2017
LA BREDE	BL	17	02/11/2017
LA BREDE	BL	15	02/11/2017
LA BREDE	BL	19	02/11/2017
LA BREDE	BL	16	02/11/2017
LA BREDE	BL	18	02/11/2017
LA BREDE	BL	11	02/11/2017
LA BREDE	BL	12	02/11/2017
LA BREDE	BP	1	02/11/2017
LA BREDE	BP	14	02/11/2017
LA BREDE	BP	4	02/11/2017
LA BREDE	BP	3	02/11/2017
LA BREDE	BP	2	02/11/2017
LA BREDE	BP	5	02/11/2017

Documents

Cartographie

